

6 Citoyenneté et gouvernance

6.2 Évaluation

6.2.1 Évaluation des démarches de développement durable

Une grille d'analyse pour le développement durable

Résumé

Pour orienter une démarche de développement durable, pour bonifier ses lacunes ou pour en caractériser l'avancement, il faut des outils appropriés. Parmi les caractéristiques d'un bon outil d'analyse, la facilité d'utilisation, l'adaptabilité à une panoplie de projets et la cohérence des résultats sont des vertus cardinales. Depuis une vingtaine d'années, une grille d'analyse a été élaborée sous la direction de Claude Villeneuve. Cette grille est libre de droits et elle peut être utilisée dans les diverses phases d'un projet, d'une politique, de l'élaboration à l'évaluation dans une démarche d'amélioration continue. Cette grille a été testée dans de nombreux contextes et elle donne des résultats qui répondent aux attentes des utilisateurs désireux de s'engager dans une démarche de développement durable.

Mots clés : analyse, outil, conception de projets, évaluation de projets.

Les auteurs

Claude Villeneuve, Olivier Riffon, Jean-Robert Wells et Vincent Grégoire.

Claude Villeneuve est biologiste et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), il est directeur de la Chaire en Éco-Conseil. Ses co-auteurs sont éco-conseillers diplômés et agissent comme professionnels de recherche à la Chaire. Olivier Riffon est doctorant en développement régional à l'UQAC.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un développement durable? La définition la plus universelle est celle de la Commission Brundtland, "Un développement qui permette de répondre aux besoins de la génération actuelle sans remettre en cause la capacité des générations futures à répondre aux leurs." (CMED¹, 1988).

Il s'agit donc d'une forme de développement qui est ouvert à concevoir la multiplicité des besoins humains (matériels, sociaux, spirituels), à prendre en compte la dimension temporelle – donc du changement dans la nature des besoins et des ressources utilisées pour les satisfaire – et qui fait place au maintien des systèmes entretenant la vie.

Il s'agit d'un concept flou, issu de la juxtaposition de deux termes antinomiques. Le développement durable est un oxymoron qui présente de nombreux paradoxes. Di Castri (1998) rappelle à cet effet que : "La seule chose qui soit durable dans l'histoire du vivant, c'est le changement et l'adaptation". Poursuivant sa réflexion, le regretté professeur formulait trois constats en 2002² :

- le développement est dynamique, le durable statique, le système est conçu comme fermé et déterministe alors que dans la réalité le système est ouvert et imprévisible ;

- on met l'accent sur la conservation des ressources naturelles alors que ce sont les ressources humaines qui génèrent le développement par l'adaptation culturelle au changement ;
- le développement durable pensé comme idéologie n'est pas garant d'une démarche pragmatique et responsable sur le terrain pour répondre aux besoins légitimes des communautés au présent.

Toutefois, la notion de développement durable est devenue incontournable. Alors, comment savoir si un projet est de développement durable ? La première étape réside dans la volonté de faire les choses autrement et l'acceptation du questionnement qui s'impose (Villeneuve, 2003).

La popularité du concept peut amener le galvaudage du terme. Pousser à bout la logique du "développement" ou l'usage abusif de l'adjectif durable peuvent entraîner des dérives :

"On voit où peut mener la logique d'entreprise... les pétroliers inventeront de nouveaux carburants verts pour des voitures plus propres, mais toujours plus nombreuses. Et rien ne sera résolu." (Sachs, 1991).

"Mais suffit-il de qualifier de "durable" tout et n'importe quoi ? S'agit-il d'habiller de discours écologistes, souvent simplifica-

¹ Commission Mondiale sur l'environnement et le développement.

² Di Castri, F. (2002). Les conditions gagnantes du développement durable. Actes du colloque de Dakar, Francophonie et développement durable, quels enjeux, quelles priorités, IEPF.

teurs, voire simplistes, toute opération d'aménagement paysager, rural, urbain, ..., tout projet culturel, toute activité dans les domaines les plus variés pour qu'ils deviennent ce qu'on voudrait qu'ils soient ou pour qu'ils soient ce qu'on prétend qu'ils sont ?" (De Lage, A. et coll. 2008).

Or le développement durable procède de bonnes intentions et sa mise en œuvre peut réellement amener des transformations des pratiques permettant éventuellement d'améliorer la qualité de vie des humains et de maintenir les équilibres écologiques. Il devient nécessaire d'élaborer des outils d'analyse des projets et des politiques de développement durable, d'autant plus que le concept a largement été adopté non seulement par le système des Nations Unies, mais aussi par la plupart des pays, et de très nombreuses administrations publiques et privées.

LES OUTILS D'ANALYSE

S'il est possible de concevoir le développement durable, il devrait être possible de le mesurer, ou du moins d'évaluer de manière concrète la cohérence entre un projet, une politique ou une pratique dans le cadre de référence constitué des principes explicites et implicites qui en découlent. De nombreux groupes s'y étant essayés depuis le rapport Brundtland, on trouve de nombreux outils d'analyse procédant selon des approches différentes.

De façon générale, un développement durable devrait (Villeneuve, 1998) :

- maintenir ou améliorer la qualité du milieu ;
- contribuer à assurer la pérennité des ressources ;
- générer une valeur ajoutée permettant de satisfaire une partie des besoins matériels d'une population ;
- diminuer les écarts entre les mieux nantis et les moins bien nantis d'une société donnée et dans le monde ;
- améliorer l'autosuffisance des communautés ;
- favoriser le transfert de connaissances et de richesses (y compris les richesses naturelles) d'une génération à l'autre ;
- favoriser, à long terme, un équilibre démographique des régions permettant une occupation optimale du territoire, de façon à favoriser la qualité de la vie et des services à l'échelon des communautés.

Pour déterminer si ces objectifs sont rencontrés de manière satisfaisante, il faut un questionnement itératif faisant place :

- à la réalité du terrain (pertinence des échelles) ;
- aux diverses parties prenantes (pas d'exclusion) ;
- aux meilleures connaissances disponibles (sound science) ;
- à l'adaptation (le changement est la seule constante) ;
- à des consensus évolutifs (acceptabilité sociale).

Les qualités recherchées pour une grille d'analyse sont l'intelligibilité, l'efficacité, la transparence, la simplicité d'usage, et la clarté des résultats obtenus, qui déterminent sa pertinence pour l'aide à la décision. Par ailleurs, on peut entrevoir des limites à ce genre d'outil en fonction des questions suivantes.

- Si chacun peut aspirer au développement durable, peut-on exclure d'office certaines activités (exploitation minière, énergie nucléaire, forces armées, opérations

spéculatives) ?

- Comment rendre justice sur le terrain à des principes vertueux alors que le pragmatisme oblige à prendre des décisions justifiées par des besoins à court terme et des connaissances nécessairement parcellaires ?
- Comment introduire un questionnement large et itératif dans un processus spécialisé avec un mandat limité ?
- Comment opérationnaliser en objectifs pertinents des lignes directrices générales ?
- Comment communiquer les résultats de manière efficace et non biaisée par des impératifs politiques ?
- Comment établir les priorités dans une perspective multi-acteurs et multi-critères ?

Conscients de ces limites et contraintes, la grille d'analyse de développement durable de la Chaire en Éco-Conseil a été développée et testée à l'usage. Elle sert d'outil aux éco-conseillers qui sont encouragés à la comparer à d'autres outils d'analyse, à la critiquer et à suggérer des pistes d'amélioration qui sont discutées à la Chaire et intégrées à l'outil selon leur pertinence. Il est possible de la télécharger avec son guide d'utilisation à <http://ecoconseil@uqac.ca>.

LA GRILLE D'ANALYSE DE LA CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL

La grille d'analyse proposée par la Chaire en Éco-conseil a été développée à travers une vingtaine d'années de travail sous la direction de Claude Villeneuve. Elle est constituée de principes et de lignes directrices inspirés de l'analyse des textes des grandes conférences et conventions internationales (Stratégie mondiale de la Conservation, Commission Brundtland, Stratégie pour l'avenir de la Vie, Agenda 21, etc.), ainsi que d'une série d'objectifs pondérés qui servent à composer un indice de la capacité d'un projet à satisfaire aux conditions du développement durable. Cette démarche a l'avantage de rejoindre les préoccupations globales et les évaluations d'impacts de type plus local, limitées dans l'espace et dans le temps.

L'objectif de la grille d'analyse est d'évaluer la viabilité d'un projet ou d'une activité en fonction des quatre dimensions du développement durable et de proposer des pistes de bonification. Elle peut aussi servir à fixer des objectifs, à identifier des indicateurs ou à trouver des compromis favorisant l'acceptabilité sociale d'un projet.

La grille est composée de quatre tableaux, avec pour chacun un principe et des lignes directrices. Ces lignes directrices se caractérisent par des objectifs qui peuvent être pondérés et évalués. Des commentaires et des directives sur les objectifs sont repris dans le fichier électronique de la grille pour en faciliter l'usage. Chaque case comporte une annotation précisant l'interprétation. La grille permet deux modes d'utilisation, l'analyse sommaire et l'analyse exhaustive. Un outil de représentation graphique du résultat de l'analyse est aussi proposé.

La grille d'analyse en est une de questionnement afin d'évaluer dans quelle mesure le projet favorise l'amélioration des conditions humaines par son action sur le réel. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer dans le proces-

sus qui résulte de la motivation d'un groupe à changer les choses en tenant compte d'un large éventail de connaissances et de préoccupations liées à la satisfaction des besoins multiples d'une population humaine inscrite dans la durée.

Il convient de moduler la notion de durabilité selon les pôles qu'on étudie :

- la durabilité écologique vise le maintien de conditions écologiques à l'intérieur desquelles les espèces et les écosystèmes peuvent continuer leur évolution et maintenir le

Exercice d'application simplifié

Implantation du recyclage à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Un éco-conseiller a été engagé par l'administration de l'UQAC en 2004 pour instaurer un système intégré de recyclage. Cela plaçait l'institution à l'avant-garde au niveau de la gestion des matières résiduelles.

Le projet a débuté par une caractérisation des matières résiduelles de l'université par les membres du Comité Environnemental qui ont été payés pendant les deux nuits de la caractérisation. Les matières ont été décrites et pesées, partout dans l'institution, en collaboration avec les concierges. Ces derniers ont d'ailleurs participé de façon spontanée tout au long du projet.

La caractérisation a permis de déterminer le nombre, la taille et la position des îlots de récupération. Ainsi, 67 îlots (à trois voies) ont été installés partout dans l'institution, à des endroits très accessibles. Ils ont été construits au CFER Saguenay. Une vingtaine de personnes y ont travaillé, un apprentissage très formateur pour ces étudiants souvent défavorisés. Certains y ont trouvé un emploi et d'autres contrats similaires ont été donnés au CFER par la suite.

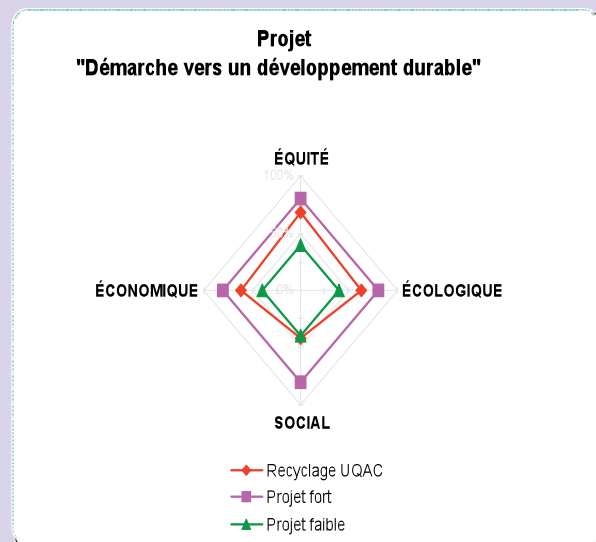
Les matières recyclables (plastique, verre, métal, papier et carton) sont collectées par l'entreprise d'économie sociale Coderr o2 d'Alma. Des initiatives ont été prises pour réduire à la source les matières qui ne pouvaient être recyclées (verre de styromousse remplacé par du carton compostable). La récupération des matières putrescible a été implantée dans les aires de restauration de l'université l'année suivante.

Une campagne de sensibilisation, organisée par les étudiants en éco-conseil, a accompagné l'implantation des îlots (tourné des classes, théâtre au Centre Social, affiches). Les îlots étaient également prêts pour le congrès de l'ACFAS 2005 à l'UQAC, un premier gros événement "zéro déchet et carboneutre". Depuis son implantation, près de 75% des matières sont récupérées (diminution des coûts d'enfouissement de 60%). Seule ombre au tableau, les îlots en bois ont commencé à briser dès la première année, et ils ont dû être solidifiés.

Le recyclage a apporté des changements pour les employés de bureau qui doivent se rendre aux îlots pour trier leur déchet. Il n'y a plus de poubelles dans les classes et les déchets doivent être triés à la sortie. Dans les deux cas il y a eu un peu de grogne sur le manque de consultation. Pour les concierges, il y a eu des changements de méthodes, mais pas dans la charge totale de travail.

Le projet a rayonné sur l'université. Les gens sont fiers d'y participer. L'UQAC est d'ailleurs en voie d'atteindre des objectifs lui permettant d'obtenir des certifications pour la qualité de la gestion des matières résiduelles.

Pôle	Score	Score	Score
Équité	68%	0,80	0,40
Écologique	63%	0,80	0,40
Social	42%	0,80	0,40
Économique	61%	0,80	0,40
Date	Recyclage UQAC	Projet fort	Projet faible



niveau des services écologiques qu'ils rendent à l'humanité ;

- la durabilité économique vise à maintenir les échanges qui permettent aux sociétés humaines de satisfaire leurs besoins par des échanges de leurs avantages comparatifs ;
- la durabilité sociale vise la cohésion des sociétés et l'efficacité de leurs mécanismes de gouvernance ;
- la durabilité éthique vise l'équité des termes de l'échange économique, le partage des richesses et la création de marges de manœuvre pour les générations à venir.

Comme on peut l'imaginer, ces quatre dimensions sont étroitement imbriquées et les décisions prises dans le but d'en favoriser une peuvent imposer une charge sur une autre.

Caractéristiques particulières de la grille

Distinction entre le pôle éthique et pôle social

L'éthique est une dimension habituellement confondue dans le pôle social ou socioculturel dans d'autres grilles et modèles. La grille en éco-conseil lui donne une place à part entière, la démarche de développement durable étant inspirée d'une démarche éthique.

Obligation de considérer l'ensemble de la grille dans toute analyse

Même si plusieurs objectifs peuvent sembler éloignés de l'application analysée, les utilisateurs de la grille ne peuvent en éliminer aucun. Cela a pour but d'éviter que des parties prenantes soient exclues du questionnement. En tout temps, la démarche d'analyse doit conserver son caractère global. Élaborée dans un contexte nord-américain, la grille fait place à plusieurs objectifs touchant les nations autochtones. Même si cette réalité est moins pertinente sur le continent européen par exemple, elle peut être ajustée pour inclure des objectifs visant des cultures minoritaires ou fragilisées.

Introduction d'un mécanisme de pondération

Pour permettre à la grille de s'ajuster à la nature, à la portée et à l'état d'avancement des projets étudiés, les objectifs doivent être pondérés avant d'être évalués. Cette pondération se fait avec les promoteurs et permet de mieux comprendre les motivations sous-jacentes au projet. Elle permet aussi de faire des gabarits généraux pour comparer entre eux des projets de même nature.

Obligation de suggérer des pistes d'amélioration

Une analyse de développement durable ne peut se contenter de poser un diagnostic ou un jugement. Comme le développement durable est un processus et non pas un état, les analystes doivent suggérer des pistes de bonification pour chaque objectif jugé indispensable ou important dont le score n'est pas parfait. Ces pistes peuvent ensuite être priorisées et alimenter un plan d'action.

MÉTHODOLOGIE – LES MODES D'UTILISATION

Les trois prémisses de l'analyse

L'analyse des besoins

Un développement qui se veut durable doit respecter les besoins de l'humain dans une perspective d'équité au premier chef. En ce sens, on devra chercher les compromis

nécessaires pour satisfaire les besoins les plus fondamentaux du plus grand nombre de personnes avant de satisfaire les besoins accessoires ou les préférences de quelques uns, ce qui contribuerait à augmenter les disparités au sein d'une société.

L'analyse de besoins est primordiale pour bien saisir la nature des compromis que devront faire les parties prenantes qui s'engagent dans une démarche de développement durable.

L'acquisition de connaissances

Pour procéder à l'analyse d'un projet dans une optique de développement durable, il faut d'abord procéder à l'analyse la plus approfondie possible du problème ou de la situation qui motive ce projet. Ces connaissances doivent être pertinentes et contribuer à répondre à des questionnements sur les aspects écologiques, les aspects légaux et moraux, la viabilité financière, la viabilité culturelle et la durée temporelle des impacts positifs et négatifs résultant du projet.

L'absence de connaissances suffisantes dans l'un ou l'autre domaine peut mettre en péril le projet. Par ailleurs, le manque de connaissances suffisantes, réel ou perçu, est souvent invoqué comme argument pour justifier le statu quo. L'étendue des connaissances acquises ne peut être totale. Il faut plutôt savoir poser les bonnes questions et les laisser ouvertes si les réponses trouvées ne sont pas satisfaisantes. L'ensemble de ces questions ouvertes guidera le choix d'indicateurs de suivi et les hypothèses à vérifier au cours de la réalisation du projet. Selon que l'analyse sera sommaire ou exhaustive, la portée des connaissances peut être très différente. L'analyse sommaire sert en premier lieu pour le diagnostic des carences du projet alors que l'analyse exhaustive est un processus qui accompagne le projet tout au long de sa réalisation.

Définition de la portée du projet

Dans toute analyse, la détermination de la portée du projet doit être faite au préalable. Comme dans une analyse de cycle de vie, il faut identifier les limites du processus ou du projet, sans quoi la quantité d'information à acquérir devient rédhitoire. Les difficultés rencontrées dans l'analyse de développement durable viennent souvent du fait que l'équipe d'analystes n'a pas bien défini la portée du projet. L'utilisation de la grille d'analyse nécessite un questionnement sur l'application qui doit en être faite, ainsi que sur les objectifs visés par l'analyse.

Deux modes d'utilisation

L'analyse exhaustive

L'analyse exhaustive diffère de l'analyse sommaire par sa profondeur, le nombre d'intervenants impliqués et le nombre d'itérations qui permettent de cerner les enjeux plus fins. Elle exige une pondération de chacun des objectifs, préalable à leur évaluation. La pondération permet de calibrer la grille en fonction de la pertinence et de l'importance de chacun des objectifs pour un projet spécifique. Par exemple, le maintien de la biodiversité est plus important à considérer dans un projet industriel situé en zone riveraine que dans un projet de construction d'une école. Aucun des objectifs ne peut toutefois être écarté de l'ana-

lyse, car chacun des éléments considérés peut impliquer des enjeux de durabilité. Parmi les avantages de l'analyse exhaustive on peut noter que cette dernière permet:

- un questionnement plus en profondeur ;
- d'établir des priorités ;
- de concevoir un projet à partir de l'idée ;
- d'établir des indicateurs ;
- d'évaluer la progression dans un processus d'amélioration continue la pondération variant peu dans le temps ;
- d'élargir les représentations ;
- de construire un tétraèdre et de le voir évoluer dans le temps ;
- une éducation des parties prenantes.

Toutefois, l'analyse exhaustive présente certains inconvénients :

- processus long qui peut demander un investissement important ;
- peut remettre en question le bien-fondé d'un projet ;
- plus efficace s'il se situe en amont.

Analyse sommaire

Il est possible de procéder à une analyse sommaire en évaluant la performance d'un projet en regard des différents objectifs du développement durable. Ces objectifs ne sont alors pas pondérés. Le but d'une analyse sommaire est de vérifier l'orientation globale d'un projet en fonction des principes du développement durable. Elle permet d'entamer une réflexion sur l'importance de chaque aspect et d'identifier des façons de bonifier le projet en détectant ses lacunes. L'analyse sommaire est le point de départ d'un processus d'amélioration et de consultation.

À partir d'un document ou d'une entrevue avec le promoteur, trois ou quatre analystes passent le questionnaire complet par pôles en identifiant des éléments présents et absents, et en suggérant des pistes de bonification.

Parmi les avantages de l'analyse sommaire, on peut noter que cette dernière :

- permet de détecter des éléments absents ;
- favorise un processus de questionnement plus large ;
- permet d'identifier les bons coups et d'indiquer au promoteur s'il est sur la bonne voie ;
- est peu coûteuse en temps et en ressources ;
- peut se réaliser sans le promoteur ;
- permet de comparer les variantes pour la satisfaction d'un besoin.

Application

L'analyse de développement durable à l'aide de la grille doit être considérée comme une démarche évolutive à l'image d'un système de gestion environnemental (SGE). Une telle approche implique une réévaluation du projet sur une base régulière afin de valider qu'il évolue dans le sens du développement durable (voir figure 1). L'analyse devrait être faite à toutes les étapes de la gestion de projet afin de livrer son plein potentiel.

En avant-projet, l'analyse peut être sommaire (sans pondération), permettant ainsi de vérifier si l'acquisition des connaissances et l'analyse des besoins sont suffisants et conséquemment, quels sont les éléments parmi les quatre

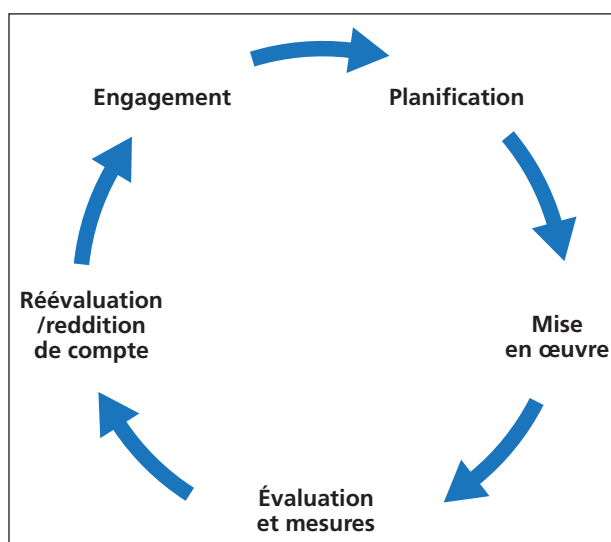


Figure 1 : Cycle simplifié d'un système de gestion dans une perspective d'amélioration continue

pôles qui sont sous-représentés ou manquants. Durant la mise en œuvre, l'analyse permet d'orienter les actions, de rechercher des compromis et de formuler des pistes de bonification, le cas échéant. À ce stade, une analyse exhaustive permet de cibler les actions prioritaires en pondérant les objectifs préalablement à leur évaluation. La grille permet également l'analyse d'un projet à posteriori pour valider, dans une perspective de DD, l'ensemble des orientations prises. Il s'agit en fait d'un retour sur les actions établies car certaines de celles-ci pourraient présenter des effets contre-intuitifs.

Au cours des dernières années, la grille de la Chaire en Éco-Conseil a été utilisée dans des analyses sommaires et exhaustive pour divers projets au Québec ou ailleurs. Elle sert à l'enseignement dans les programmes de deuxième cycle en Éco-Conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle a aussi servi à développer d'autres grilles d'analyse plus spécifiques (Villes et villages en santé, grille de développement durable des collectivités du gouvernement du Canada, grille d'analyse des Pekuagamilnuatsh). Si elle a été développée pour être appliquée à des projets, la grille peut également s'appliquer à des politiques, à des programmes, à des idées, et même à d'autres outils d'analyse. Plus de détails sont disponibles auprès de la Chaire en Éco-conseil.

CONCLUSION

La grille d'analyse proposée dans cet article est un outil d'aide à la décision en même temps qu'un outil d'évaluation et de planification de projet qui illustre les préoccupations à prendre en compte pour s'assurer d'un développement durable. Il reste beaucoup à faire sur la planche avant que les promoteurs, autant institutionnels que privés, sachent intégrer l'ensemble des questionnements que suggère la notion de développement durable dans une perspective de conception, de réalisation ou de suivi de projet. Plusieurs de ces éléments, bien que légitimes, seront souvent considérés comme des externalités au processus. Pourtant, il faut faire valoir que les réponses à ces

suite du texte page 8

Annexes

RÉPONDRE AUX BESOINS D'ÉQUITÉ ET DE JUSTICE					
PRINCIPE : ÉQUITÉ ENTRE LES PERSONNES, LES COMMUNAUTÉS, LES PEUPLES ET LES GÉNÉRATIONS					
OBJECTIFS	EXPLICATIONS	POND.	ÉVAL.	COMMENTAIRES	
1. Restauration de la capacité de support des systèmes entretenant la vie					
2. Éliminer la pauvreté					
2.2	Mettre en place des actions ciblant les plus démunis à l'extérieur de la communauté	Réduire les inégalités entre les individus et les peuples, réduire la pauvreté absolue, favoriser le maintien des communautés et les échanges entre les cultures.	1	80	Objectif atteint par l'utilisation de ressources humaines externes dans des entreprises d'économie sociale favorisant des gens plus démunis.
3. Solidarité / responsabilité / imputabilité					
3.1	Chercher à développer des partenariats	Identifier les partenariats gagnants, où les faiblesses de l'un sont compensées par les forces de l'autre pour que le projet soit mieux supporté dans les périodes difficiles. La recherche de partenariat oblige le promoteur à préciser ses objectifs et à en exposer la pertinence, ce qui amène des pistes de bonification et permet d'éviter des erreurs coûteuses.	3	70	Cet objectif a été atteint grâce à l'implication de différents intervenants (particulièrement les concierges) dans le processus d'implantation des îlots. Cette implication a eu comme effet d'accélérer l'adaptation au changement. Par contre, la note accordée est imparfaite, car on a noté un manque de consultation au niveau du personnel de bureau.
3.2	Chercher à améliorer l'autonomie des personnes	Un individu ou une collectivité qui dépend d'un système extérieur pour la satisfaction de ses besoins est plus susceptible aux fluctuations des marchés ou à des événements imprévus.	2	70	Les îlots sont conçus de façon à ce que chacun puisse les utiliser de manière autonome.
4. Originalité					
4.2	Potentiel d'innovation	Le potentiel d'innovation est un facteur qui peut être déterminant pour effectuer des changements technologiques et favoriser une meilleure utilisation des ressources et une meilleure satisfaction des besoins humains.	2	60	L'ensemble de la démarche est innovante. Il aurait peut-être été intéressant d'investir un peu plus d'énergie dans le volet réduction à la source des déchets.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE QUALITÉ DU MILIEU ET DE PÉRENNITÉ DES RESSOURCES					
PRINCIPE : MAINTENIR LES SYSTÈMES QUI ENTRETIENNENT LA VIE					
OBJECTIFS	EXPLICATIONS	POND.	ÉVAL.	COMMENTAIRES	
1. Utilisation prioritaire des ressources renouvelables sous le seuil de leur renouvelabilité					
1.1	Planifier une utilisation judicieuse des ressources renouvelables	S'assurer que l'utilisation des ressources renouvelables sera sous le seuil de renouvelabilité naturelle ou investir dans des moyens permettant d'améliorer la productivité du système. Se donner des marges de manœuvre permettant d'éviter de dépasser de façon régionale ou globale ce seuil.	3	60	La récupération des matériaux tel le plastique ou le papier fait partie de la solution pour assurer la pérennité des ressources. La réduction à la source de ceux-ci pourrait bonifier l'atteinte de cet objectif.
2. Utilisation judicieuse des ressources nonrenouvelables					
2.1	Évaluer la possibilité de remplacement	Examiner la disponibilité d'une alternative à l'utilisation des ressources non-renouvelables et mettre en place des mécanismes pour que le remplacement de la ressource utilisée puisse se faire quand celle-ci sera épuisée, et avant.	1	70	La réutilisation de matériaux recyclables fabriqués à partir de ressources non renouvelables tel le pétrole, peut en quelque sorte, éloigner la date à laquelle certaines ressources non renouvelables seront épuisées.
3. Maintien des extrants de l'activité humaine sous la capacité du support du milieu					
3.3	Minimiser les extrants	Minimiser les extrants de l'activité humaine pour prévenir les impacts négatifs qui pourraient résulter de leur disposition dans des milieux naturels. Ce résultat peut être obtenu en améliorant l'efficacité de la transformation et en valorisant les résidus des étape de production.	3	80	Principal objectif du projet. Très bien atteint avec un taux de récupération de 75 %. Il pourrait encore y avoir amélioration avec la diminution de certains matériaux retrouvés en grande quantité dans les îlots.
4.					
4.2	Identifier la présence d'espèces menacées et les moyens mis en œuvre pour leur protection	Les espèces rares ou menacées constituent des indicateurs des changements présents ou passés et témoignent de la fragilité des milieux. Leur disparition étant un phénomène irréversible et une perte d'opportunités pour les générations futures.	1	20	Cet objectif ne semble pas avoir été considéré dans l'élaboration de ce projet par contre, les résultats peuvent quand même avoir un effet sur la protection des espèces grâce à la réduction des déchets et donc de la pollution de leurs habitats.
5. Réduction les polluants affectant globalement la biosphère					

Annexes

RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX ET AUX ASPIRATIONS INDIVIDUELLES

PRINCIPE : ASSURER À CHAQUE ÊTRE HUMAIN UNE VIE SAIN ET FOURNIR DES CONDITIONS QUI PERMETTRONT L'ATTEINTE D'UN SENTIMENT D'HARMONIE PERSONNEL

OBJECTIFS	EXPLICATIONS	POND.	ÉVAL.	COMMENTAIRES
1. Recherche d'un état de santé optimal de la population				
1.2	Privilégier les actions préventives de santé	2	20	Aucune action ne semble avoir été prise pour la promotion de la santé.
2. Sécurité nécessaire aux population pour leur liberté d'action et leur intégrité physique				
3. Intégration des individus à la société par une fonction valorisante				
4. Amélioration du niveau d'éducation des populations				
5. Émergence d'un sentiment de liberté individuelle et de responsabilité collective				
5.2	Favoriser la démocratie	2	20	La communauté aurait pu être intégrée dans la réflexion sur les besoins en matière de recyclage.
6. Favoriser la reconnaissance des personnes et des investissements				
6.1	Augmenter le sentiment d'appartenance	3	75	Par ce projet, je crois que l'ensemble des employés et étudiants de l'UQAC peut avoir développé le sentiment qu'ils sont en parti responsable, de par leurs gestes, du succès de ce nouveau processus de gestion des déchets.
6.3	Valoriser l'atteinte d'objectifs de performance	3	40	L'université pourrait se doter d'objectif et les partager avec la communauté. Il serait possible de souscrire à des programmes de reconnaissance.

RÉPONDRE AUX BESOINS MATÉRIELS

PRINCIPE : RÉPONDRE AUX BESOINS MATÉRIELS DU PLUS GRAND NOMBRE D'INDIVIDUS POSSIBLE

OBJECTIFS	EXPLICATIONS	POND.	ÉVAL.	COMMENTAIRES
1. Possibilité d'obtenir l'usage du plus grand nombre de biens				
1.2	Donner au plus grand nombre la possibilité d'utiliser des biens individuels ou collectifs	3	60	Les îlots sont placés de façon stratégique. Ainsi, il est très facile de trouver un îlot lorsque nécessaire. Toutefois, les étudiants aux résidences universitaires n'y ont pas accès.
2. Accès à des biens et services de la plus grande qualité possible				
2.3	S'assurer de la durabilité du produit	2	70	Il était très important que ces îlots soient conçus pour durer. Bien que des bris ont été constatés dès la première année, ces derniers ont pu être réparés tout en préservant les matériaux d'origines.
3. Création de la richesse				
3.2	S'assurer que la valeur d'échange soit en proportion avec la capacité de répondre aux besoins matériels de la personne	1	20	Aucun détail n'a été donné quant à la rétribution des personnes ayant travaillé à la fabrication des îlots.
4. Opportunités de partage de la richesse				
4.5	Favoriser le partage des compétences	2	75	Des travailleurs ont développé des compétences en ébénisterie pour la réalisation des îlots.

questions représentent une aide précieuse à la prise de décisions éclairées, permettant d'orienter notre développement vers une plus grande viabilité.

La grille de développement durable de la Chaire en Éco-Conseil est un outil qui peut permettre de prendre en compte les intérêts de tous pour d'atteindre une meilleure performance en termes de développement durable. Cet outil permet de rallier les différents acteurs vers des orientations communes, intelligibles par tous. Les considérations économiques et écologiques, comme les considérations éthiques et sociales sont prises en compte dans l'analyse. La grille sert donc à faire des compromis entre l'atteinte des objectifs dans chacune des dimensions.

Les objectifs du développement durable peuvent évoluer

et être modulés en fonction de la réalité écologique propre à un milieu ou en fonction des valeurs d'une société et de son état de développement. Cet outil d'analyse est donc perfectible. C'est à l'usage, dans des contextes différents et par des personnes connaissant bien leur milieu que nous verrons s'il permet d'atteindre les objectifs pour lesquels il fut élaboré. Même si la grille présente certaines limites, il s'agit d'un outil efficace. La Chaire en Éco-Conseil travaille actuellement à raffiner l'intégration entre les pôles et à intégrer un outil permettant de produire des rapports automatisés et à favoriser la priorisation des actions.

*Claude Villeneuve, Olivier Riffon,
Jean-Robert Wells, Vincent Grégoire*

Pour en savoir plus

- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), (1988). *Notre avenir à tous*. Les Éditions du Fleuve, 432 pages.
- De Lage, A., Amat, J.P., Frérot, A.M., Guichard-Anguis, S., Julien-Laterrière, B., Wichwret, F.P. (2008). *L'après développement durable*. Ellipses.
- Di Castri, Francesco (1998). *La fascination de l'an 2000, préface de "Qui a peur de l'an 2000"*. Éditions Multimondes, UNESCO, 305 pages.
- Di Castri, Francesco (2002). *Les conditions gagnantes du développement durable*. Actes du colloque de Dakar, Francophonie et développement durable, quels enjeux, quelles priorités, IEPF.
- Sachs, I. (1991). *L'écodéveloppement*, Syros.
- Villeneuve, C., (1998). *Qui a peur de l'an 2000 ?* Éditions Multimondes, UNESCO, 305 pages.
- Villeneuve, C., (révisé, septembre 2007). *Comment réaliser une étude de développement durable*. Chaire de recherche et d'intervention en Éco-Conseil, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi.

Lire également dans l'encyclopédie :

- ❖ Paul-Marie Boulanger, Les indicateurs de développement durable : un enjeu démocratique, n° 76
- ❖ Jean Gadrey, Richesse et développement durable, mesurer quoi pour aller où ? n° 79.
- ❖ Sylvie Berline, Les indicateurs du développement durable, introduction, n° 84.